

REVUE DE L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE DE 2020 ET NOTAMMENT LA PRISE IMPOSÉE DE SES CONGÉS, LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS CONTRACTUELS, L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE,...

Date : Vendredi 16 avril 2021 - 9h à 10h30

Tarif : Ce webinaire s'inscrit dans le cadre d'une offre globale de 6 webinaires. Tarif pour 1 webinaire : 250 euros HT ; tarif pour 2 webinaires : 400 euros HT ; tarif pour 3 webinaires : 600 euros HT.



PROGRAMME

1. Actualité réglementaire de l'année 2020 :

- décret n°2019-1593 et 2019-1596 du 31 décembre 2019 relatifs à la rupture conventionnelle ;
- décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;
- décret 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;
- décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes dans la fonction publique ;
- décret n°2020-714 du 11 juin 2020 relatif au détachement d'office prévu à l'article 15 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 ;
- ordonnance n°2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique ;

2. Actualité jurisprudentielle de l'année 2020 :

- en matière de maladie ;
- en matière disciplinaire ;
- sur la protection fonctionnelle ;
- sur les agents contractuels ;
- sur la mobilité des fonctionnaires ;
- autres jurisprudences notables.



OBJECTIFS

Maîtriser l'actualité réglementaire et jurisprudentielle de l'année 2020 en droit de la fonction publique.

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01.45.49.48.49



INTERVENANTS



Lorène Carrère
Avocate associée



Lucie Lefébure
Avocate senior



PRÉREQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNE

Direction générale des services, Direction des ressources humaines, Agents des services de ressources humaines.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit ;
- Discussion autour des retours d'expérience ;
- Questions / réponses avec les participants ;
- Support pédagogique.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Cas pratiques ;
- Questionnaire de satisfaction.